



Débat public

Rendu de l'expertise portant sur l'analyse du bilan RTE

Perspectives de la production électrique et horizon 2050

Thomas BRANCHE
DGEMP/DIDEME

Rennes, 8 février 2006

✓ Lutte contre le changement climatique

- Monde : Protocole de Kyoto, Conférence de Montréal
- Europe : Marché de quotas CO₂
- France : Engagement de diviser par 4 à l'horizon 2050 les émissions de gaz à effet de serre (loi du 13 juillet 2005)

✓ Sécurité d'approvisionnement

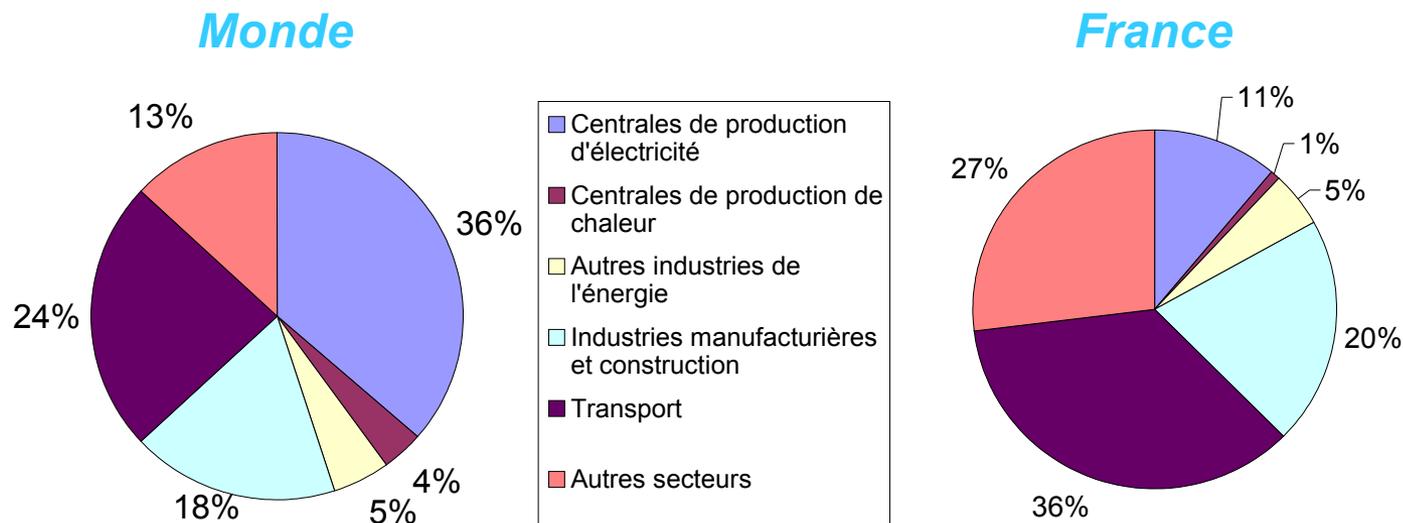
- Assurer la fourniture d'électricité

✓ Maîtrise des prix et compétitivité

- Contribuer à la maîtrise des prix de l'électricité
 - particuliers
 - industriels

Électricité et changement climatique

✓ Origine des émissions par secteur: la spécificité française



→ Pour l'électricité, du point de vue du changement climatique, il faut conjuguer actions sur les modes de production et actions de maîtrise de la demande

✓ La division par 4 concerne l'ensemble des énergies

- Diviser par 4 revient à économiser de l'ordre de 7 fois les émissions actuelles du secteur électrique
- Une combinaison nécessaire des actions
 - la maîtrise de la demande d'énergie
 - les substitutions entre énergies
 - l'action sur les modes de production

✓ Les enjeux de long terme pour l'électricité en France

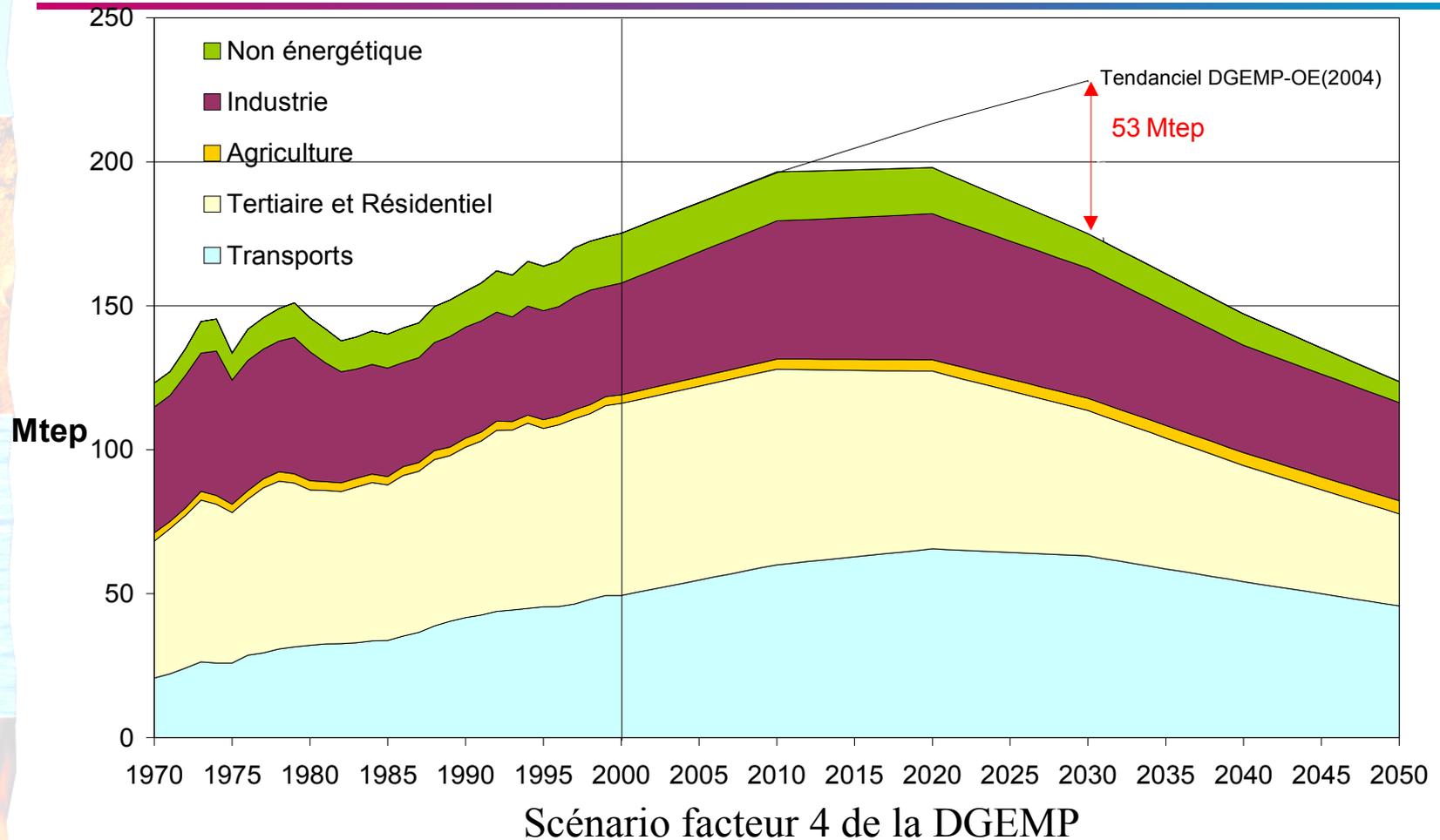
- Évolution de la demande
- Les moyens de production
 - Quelle capacité nucléaire ?
 - Quel développement des énergies renouvelables ?
 - Quels combustibles fossiles ?



***Prospective énergétique nationale
&
Division par 4 à l'horizon 2050
des émissions nationales de gaz à effet de serre***

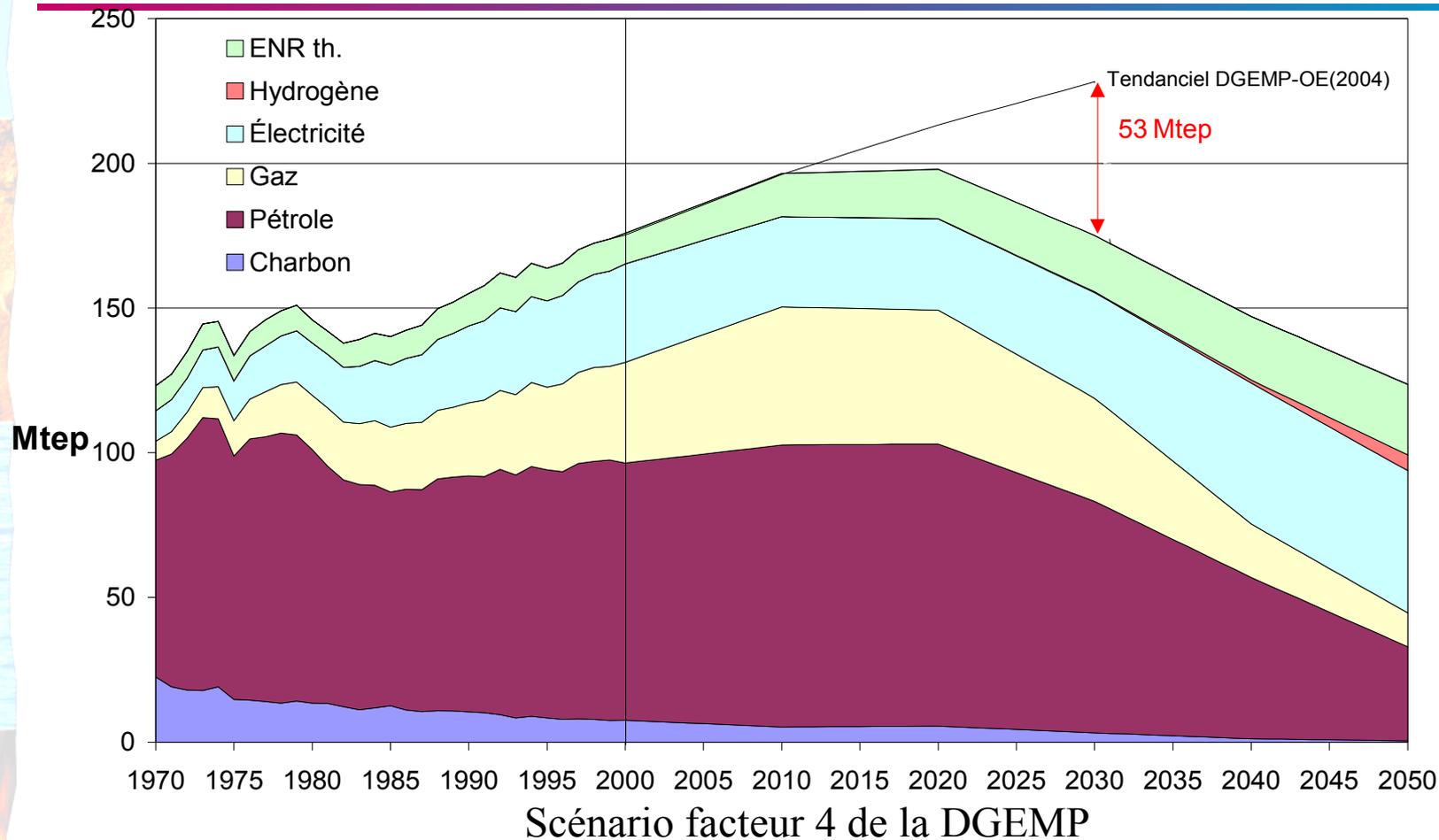
Le premier scénario facteur 4 de la DGEMP

Le premier objectif : les économies d'énergie



Consommation d'énergie finale jusqu'en 2050 : par secteur

Le 2^{ème} objectif : agir sur les énergies finales en privilégiant les filières non carbonées



Consommation d'énergie finale jusqu'en 2050 : par produit

Evolution des émissions de CO2 dans le scénario facteur 4 de la DGEMP

